



**NIGERIAN INSTITUTE OF
CHARTERED ARBITRATORS™**



**PREMIERE EDITION DE LA JOURNEE AFRICAINE DE
L'ARBITRAGE ET DE LA MEDIATION**

THEME :
**« RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ENTREPRISES ET
DES PROFESSIONNELS DU DROIT SUR LES MODES
ALTERNATIFS DE REGLEMENT DES DIFFERENDS (MARD)»**

Appui financier PACI-Banque Mondiale

Douala, le 06 décembre 2021
*Participation par visioconférence via la plateforme de
l'ERSUMA*

Décembre, 2021

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

Le développement de l'arbitrage et de la médiation est un objectif nécessaire à atteindre au regard du boom économique que l'on prédit à l'Afrique, dans un proche avenir. Cet objectif, institutionnellement fixé et rigoureusement poursuivi notamment par les Institutions de l'OHADA, ne peut être atteint qu'avec le renforcement des capacités des parties prenantes, l'existence et le fonctionnement effectif d'institutions crédibles d'arbitrage et de médiation et la disponibilité de praticiens qualifiés d'origine africaine.

Cet objectif de développement des modes alternatifs de règlement des différends se confirme et s'affirme dans un contexte de plus en plus marqué par l'expansion des relations commerciales et d'investissements en Afrique, dont les litiges susceptibles de survenir pourront être réglés notamment par voie d'arbitrage ou de médiation. Sans nul doute, la naissance de la Zone de Libre Echange Continentale pour l'Afrique (ZLECAf), conçue par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine dans le but de renforcer les relations économiques entre les Etats membres de l'Union Africaine (UA) et de favoriser le développement des pays de l'UA par la création d'un grand marché africain intégré, contribuera à accélérer le développement des modes alternatifs de règlement des différends. Le niveau d'implémentation et d'appropriation de ces modes de règlement des différends influera sûrement sur la qualité du climat des affaires et sur l'émergence économique de l'Afrique.

C'est consciente de ces enjeux de haute importance que l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), de concert avec l'Association pour la Promotion de l'Arbitrage en Afrique (APAA), envisage de consacrer la première journée des activités de la *Semaine OHADA* qu'elle organise à Douala (Cameroun) sur financement de la Banque mondiale dans le cadre du Projet d'Amélioration du Climat des Affaires (PACI), à la première édition de la *Journée africaine de l'arbitrage et de la médiation*. Cette première journée de la *Semaine OHADA à Douala* sera consacrée à l'arbitrage et à la médiation qui jouent un rôle important dans le règlement des différends opposant, en Afrique, les opérateurs économiques, les investisseurs et les entités publiques.

Cette première édition de la *Journée Africaine de l'Arbitrage et de la Médiation*, qui vise à renforcer les capacités africaines du droit sur les MARD, vient en prélude des deux sessions de formations sur les MARDs, de deux journées chacune, portant sur les thèmes :

- Thème 1 : « Mastering The New Legal Framework On Arbitration In The OHADA Space » (« Maîtriser le nouveau cadre légal de l'arbitrage dans l'espace OHADA ») ;

- Thème 2 : « Mastering The New Legal Framework On Mediation In The OHADA Space » (« Maîtriser le nouveau cadre légal de la médiation dans l'espace OHADA »).

La *Journée Africaine de l'Arbitrage et de la Médiation* et les sessions de formation consécutives seront notamment l'occasion de revisiter le cadre juridique et institutionnel de l'arbitrage et de la médiation en Afrique, d'apprécier la pratique de ces modes alternatifs de règlement des différends sur le continent, et de doter les acteurs de l'arbitrage et de la médiation de compétences techniques pour une conduite efficace des procédures.

La *Journée Africaine de l'Arbitrage et de la Médiation* s'inscrit parmi les activités de la *Semaine OHADA à Douala* qui se caractérisent par la langue principale choisie pour les travaux. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du multilinguisme dont la portée est essentiellement dans l'appropriation du droit, les travaux de cette journée et des sessions de formation qui suivront se tiendront essentiellement en Anglais, avec une traduction simultanée en Français.

II. OBJECTIFS

1. OBJECTIF GENERAL

Fournir des indications relatives aux bonnes pratiques des MARD à l'intention des centres d'arbitrage et de médiation africains ; renforcer les capacités des professionnels africains de droit, afin de les préparer à être compétitifs sur le terrain des MARD au niveau international.

2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Spécifiquement, il s'agira de :

- partager les révisions opérées par l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) sur ses textes relatifs à l'Arbitrage et sur la pertinence de l'Acte Uniforme relatif à la Médiation ;
- mettre en exergue les qualités d'un bon arbitre et du bon médiateur ;
- faire le point sur le processus d'inclusion de l'arbitrage et de la médiation dans les contrats ;
- outiller les participants sur la mise en œuvre de l'Accord de médiation et/ou de la sentence arbitrale ;
- outiller les participants sur les atouts de l'usage de la médiation et de l'arbitrage dans les relations économiques ;
- renforcer les capacités des participants sur l'exécution des décisions issues de ces MARD.

III. RÉSULTATS ATTENDUS

- Les centres d'arbitrage et de médiation africains sont sensibilisés et leurs compétences sont mises en relief ;
- Les participants se sont approprié les innovations contenues dans les textes OHADA relatifs à l'Arbitrage et à la Médiation ;
- Les difficultés rencontrées par les professionnels africains du droit sur la maîtrise des MARD sont identifiées et les solutions sont partagées ;
- Les participants sont outillés sur les différents aspects de prévisibilité, de gestion du contentieux proprement dit et du suivi de la procédure d'exécution des décisions issues de l'arbitrage et la médiation OHADA ;

IV. CIBLES

Cette journée est organisée à l'intention des opérateurs économiques et professionnels du droit, à savoir les entreprises, les magistrats, les avocats, les huissiers, les notaires et autres professionnels intéressés.

V. LIEU ET DATE

Le Colloque se déroule en bimodal, en présentiel à Douala pour les uns et par visioconférence pour les autres participants, le 06 décembre 2021.

Le lien pour la participation virtuelle sera communiqué ultérieurement.

VI. PROGRAMME

| PARTIE PROTOCOLAIRE | |
|---|---|
| Maitre de Cérémonie Dr Karel Osiris C. DOGUE (Directeur des Etudes à l'ERSUMA) 9H00-9H45 | |
| 9H00-9H10 | Mot du Directeur Général de l'ERSUMA |
| 9H10-9H20 | Mot du Représentant de la Banque Mondiale |
| 9H20-9H30 | Mot du Président de l'APAA |
| 9H30-9H45 | Mot d'ouverture du Représentant du Ministre d'Etat, Ministre de la Justice du Cameroun |
| 9h45-10h00 | Cocktail d'ouverture |
| 10h00-10h15 | <i>Rapport introductif</i> par Gaston KENFACK DOUAJNI , Président de l'APAA, Vice-Président de la CNO Cameroun |
| LES CENTRES D'ARBITRAGE ET DE MEDIATION AFRICAINS | |

| | |
|--------------------|---|
| | |
| | Séquence 1 : L'état de l'arbitrage et de la médiation en Afrique Sous la présidence de Nadia DARWAZEH , Avocate au Barreau de Paris 10H 15 – 13H00 |
| 10H15-10H30 | <i>L'administration de l'arbitrage CCJA</i> , Esther NGO MOUNTGUI , Juge à la CCJA |
| 10H30-10H45 | <i>Exécutions des sentences arbitrales CCJA dans l'espace OHADA</i> , MOUNETAGA DIOUF , Juge à la CCJA |
| 10H45-11H00 | <i>Présentation de l'Acte uniforme relatif à la Médiation</i> , Karel Osiris C. DOGUE , Médiateur et Directeur des Etudes à l'ERSUMA |
| 11H00-11H15 | <i>L'arbitrage et la médiation GICAM</i> , Marie-Andrée NGWE , Présidente du Comité Permanent du CMAG |
| 11H15-11H30 | <i>L'arbitrage et la médiation CAMC-O</i> , Bintou BOLI DJIBO , Secrétaire permanente du CAMC-O |
| 11H30-11H45 | <i>Vue de l'Association africaine de l'arbitrage(AfAA) sur les perspectives de l'arbitrage et la médiation en Afrique</i> , ODJO BAYO , Président de l'AfAA |
| 11H45-12H00 | <i>Perception de l'arbitrage africain par une avocate africaine résident hors de l'Afrique</i> , Sally EL SAWAH , Avocate au Barreau de Paris, Secrétaire Générale adjoint de l'AfAA |
| 12H00-12H15 | <i>L'arbitrage CADEV</i> , Sadjo OUSMANOU , Président du Comité de Direction du CPAM-CADEV |
| 12H15-12H30 | <i>La perception de l'arbitrage et de la médiation africaine par le NICArb</i> , Shola OSHODI-JOHN , Nigerian Institute of Chartered Arbitrators (NICArb) |
| 12H30-12H45 | <i>L'arbitrage CRCICA</i> , Ismail SELIM , Directeur du CRCICA (Caire – Egypte) |
| 12H45-13H00 | Questions -Réponses |
| 13H00-14H00 | PAUSE |
| | L'EXPERIENCE DES INSTITUTIONS D'ARBITRAGE ET DE MEDIATION NON AFRICAINES |
| | Séquence 2 : Les bonnes pratiques en matière d'arbitrage institutionnel Sous la présidence de Dominique HASCHER , Conseiller à la Cour de cassation France 14H00 – 16H00 |
| 14H00-14H15 | <i>La CNUDCI et l'amélioration du système d'arbitrage Investisseurs-Etats</i> , Anna JOUBIN –BRET , Secrétaire de la CNUDCI (ou son représentant) |
| 14H15-14H30 | <i>L'arbitrage et/ou la médiation CIRDI</i> , FRAUKE NITSCHKE , Juriste principale au CIRDI |
| 14H30-14H45 | <i>L'arbitrage et/ou la médiation CCI</i> , Diamana DIAWARA , Directrice Afrique du système CCI de règlement des différends, Cour Internationale d'arbitrage de la CCI |

| | |
|---------------|--|
| 14H45-15H00 | <i>L'arbitrage et/ou la médiation CPA</i> , Andréa LAPUNZINA VERONELLI , Conseillère juridique, Représentante de la Cour Permanente d'Arbitrage à l'Île Maurice |
| 15H00-15H15 | <i>L'arbitrage et/ou la médiation à la Vienna International Arbitration Center (VIAC)</i> par un représentant du VIAC |
| 15H15-15H30 | <i>Perception de l'arbitrage CCI vu d'Afrique</i> , Achille NGWANZA , Membre de la Cour Internationale d'arbitrage de la CCI. |
| 15H30-15H45 | Questions – Réponses |
| | Séquence 3 : Perception de l'arbitrage et de la médiation en Afrique par des praticiens Sous la présidence de Edouard KITIO , Directeur de la Recherche et de la Documentation ERSUMA 15H45 – 18H00 |
| 15h45-16H00 | <i>Le rôle du juge étatique dans le développement de l'arbitrage et de la médiation en Afrique</i> , Dominique HASCHER , Conseiller à la Cour de Cassation de France, ancien Président de la Société de Législation Comparée |
| 16H00-16H15 | <i>Perception de l'arbitrage et de la médiation en Afrique par l'African Arbitration Academy (AAA)</i> , ABAYOMI OKUBOTE , Directeur Exécutif (AAA) |
| 16H15-16H30 | Perception de l'arbitrage et de la médiation en Afrique par le SOAS, Emilia ONYEMA |
| 16H30-16H45 | <i>La perception de la question du genre dans l'arbitrage en Afrique</i> , Sylvie BEBOHI , Docteur en Droit, Avocate aux Barreaux de Paris et du Cameroun, Arbitre |
| 16H45-17H00 | <i>Perception par les jeunes arbitres de l'arbitrage et de la médiation en Afrique</i> par Aurelia MAFONGO KAMGA , Avocate aux Barreaux du Nigeria et du Cameroun, ancienne Représentante ICC-YAF Afrique, Moyen Orient et Turquie. |
| 17H00-17H15 | <i>Perception de l'arbitrage et de la médiation en Afrique par le praticien français</i> , Olivier CUPERLIER , Avocat au Barreau de Paris, arbitre et Médiateur |
| 17H15-17H30 | <i>Perception de l'arbitrage et de la médiation en Afrique par le praticien belge</i> , Jean-François TOSSENS , Avocat Associé, Golden Tossens Gonne, Maître de conférences invité à l'Université de Louvain, Barreau de Bruxelles. |
| 17H30 – 17H45 | Questions - Réponses |
| 17H45 – 18H00 | Mot de circonstance du Directeur Général de l'ERSUMA Mot de clôture par la Secrétaire Générale du Ministère de la Justice FIN de la Première Edition de la Journée Africaine de l'arbitrage et la médiation. |

NB : Les langues de travail du colloque sont le français et l'anglais, avec traduction simultanée